

MAC « APS »

Maintien et Actualisation des Compétences pour l'activité de surveillance humaine ou gardiennage

Accès à la formation - Prérequis

Satisfaire à une évaluation pédagogique portant sur les connaissances du participant (10 questions à réponse courte).
Être titulaire de la carte professionnelle (copie à fournir).
Le stage s'effectue dans un délai de 24 mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle.
Toute personne souhaitant renouveler sa carte professionnelle expirée devra effectuer une demande d'autorisation préalable auprès du CNAPS pour entrer en formation MAC « APS ».

A retenir : La demande de renouvellement de la carte prof. doit être transmise au CNAPS avec l'attestation du MAC trois mois avant la date du 5^{ème} anniversaire.

Objectif de la formation

Maintenir et actualiser les compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de gardiennage ou de surveillance humaine pouvant inclure l'usage des moyens électroniques.

Arrêté du 27/02/2017 relatif à la formation continue des APS.

Contenu de la formation

Gestes élémentaires de premiers secours – 7 h
Intervenir face à une situation d'accident.

Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité – 4 h
Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle.

Compétences opérationnelles générales – 7 h
Gérer les conflits.
Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage.

Compétences opérationnelles spécifiques – 13 h
Prévention des risques terroristes

Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces.

Connaître les niveaux de risque associés.

Connaître les différents matériels terroristes.

Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes.

Détecter et prévenir les bons réflexes face aux menaces terroristes.

Savoir entretenir sa culture de la sécurité.

Se protéger soi-même et protéger.

Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention.

Sécuriser une zone.

Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger.

Notions de secourisme « tactique ».

Alerter les secours.

Méthodes pédagogiques

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation, retour sur expérience, avec méthodes directives et participatives. Supports Power Point, vidéos, ordinateurs.

Validation des acquis

Évaluation des acquis théoriques et pratiques par le formateur.
Attestation de suivi de stage (conforme CNAPS)

Effectif prévu : De 6 à 12

Durée de la formation : 31 heures

Réparties sur quatre journées.

Durée : 24 h si participant titulaire d'un certificat SST, PSC1, PSE1 valide à l'entrée en stage.

Délai d'accès : Un mois avant le début de la formation.

HORAIRES : Du lundi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30-17h30

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Responsable pédagogique :

Bruno JEAN-FAURE

Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT-Marion SCOMPIGLI

Tarif sur demande.

Lieu de formation :

INS.E.I.T.

Espace Nikaïa

11, Avenue du Docteur Victor Robini

06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33

Fax : 04 93 18 02 01

www.inseit.com

E-mail : inseit.formation@wanadoo.fr